RECHERCHES

SUR L'HISTOIRE DE L'ABBAYE

DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

JUSQU'A

LA RÉUNION DU PRIEURÉ DE SAINT-ÉLOI

(639 - 1108)

P▲R

Henry TRAVERS

BIBLIOGRAPHIE

I. MANUSCRITS. - II. IMPRIMÉS

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

EXAMEN DES PRINCIPALES SOURCES

Les archives de l'abbaye subirent des pertes assez importantes au 1xº siècle, et probablement aussi vers le x1º.

§ 1. Actes. — Les actes de Saint-Maur-des-Fossés qui nous sont parvenus individuellement consistent : 1° en originaux; 2° en copies à forme d'original; 3° en faux. — Le plus ancien acte original est un diplôme de 700 environ. — Les actes des deux derniers groupes ont vu le jour au milieu du x1° siècle; quelques-uns du second, au début du x11°.

- § 2. Chroniques. Trois chroniques se rapportent spécialement à l'histoire de notre abbaye, pour les périodes mérovingienne, carolingienne et capétienne. - La vie et les miracles de saint Babolein ont été composés au xiº siècle par un moine de l'abbaye (la vie vers 1060; les miracles vers 1080), en partie d'après les originaux que l'auteur a altérés en certains points, en partie sur des données plus ou moins sûres, qu'il a développées dans le sens des prétentions qu'avait alors l'abbaye. - La vie et les miracles de saint Maur ont été rédigés par Odon de Glanfeuil (la vie vers 863; les miracles vers 868). L'auteur est, pour l'ensemble, assez digne de foi. — La vie du comte Bouchard, bienfaiteur de l'abbaye, a été composée en 1058, par un moine du lieu, Eudes, dont les assertions sont confirmées par les actes.
- § 3. Cartulaires. Il y a eu quatre cartulaires de l'abbaye. Le premier date de la fin du xie siècle ou du début du xue, il servait de recueil de pièces justificatives à la vie de saint Babolein. Il ne nous en reste plus qu'un fragment. - Le second cartulaire a été rédigé au xiii° siècle (la première partie avant 1273, la seconde en 1273); les pièces y sont transcrites sans ordre. — Le troisième, de 1284, est l'œuvre du prévôt de l'abbaye. Le rédacteur y a suivi l'ordre des localités; le passage relatif à chacune d'elles contient l'énumération des cens et redevances, et l'indication des cas de justice. Ce cartulaire procède, pour la partie commune, du cartulaire précédent et non des originaux. - Ces deux recueils ne contiennent aucun acte antérieur au 20 juin 816. - Le dernier cartulaire est du xvº siècle, et a été rédigé surtout pour établir l'antiquité de l'abbaye; il contient plusieurs actes mérovingiens et carolingiens qu'on ne retrouve nulle part ailleurs; un

certain nombre de documents y ont été transcrits d'après les originaux; il est indépendant du premier cartulaire.

CHAPITRE I

LES ORIGINES DE L'ABBAYE

- § 1. Sa fondation. L'abbaye de Saint-Maur fut fondée entre 639 et 641 par saint Babolein, moine de Luxeuil, sur une terre que lui transmit presque aussitôt l'archidiacre de Paris, Blidégisile, qui la tenait de Clovis II. Nom de l'abbaye. Sa situation. Ses patrons. Ce n'est guère qu'à partir du xiº siècle que le nom de saint Maur figure régulièrement dans les actes comme patron de l'abbaye. C'est la règle de saint Benoît et de saint Colomban qui y fut primitivement suivie.
- § 2. Ses premiers privilèges. L'abbaye, dès son origine, a joui de l'immunité qui lui fut concédée par Clovis II, et confirmée par Clotaire III le 27 avril 658. Audebert, évêque de Paris, lui accorda, le 15 mai 643, l'exemption de l'ordinaire et la liberté des élections abbatiales. — Mais ce n'est que vers 700 que l'abbaye commença à jouir d'une immunité générale pour tous ses biens, à la suite du renouvellement de son privilège par Childebert III. — Enfin, Dagobert III (avril 711-juillet 715) et Chilpéric II (24 avril 717) confirment spécialement la liberté des élections abbatiales. — Les diplômes de ces deux rois sont indépendants de celui de Childebert III. D'où trois phases distinctes dans la concession de privilèges à l'abbaye. — L'intervention du pape Martin I^{or} au sujet de la fondation de l'abbaye n'est prouvée par aucun texte sûr. — Clovis II, Clotaire III

et quelques particuliers font au monastère des donations assez importantes.

CHAPITRE II

RESTAURATION DE L'ABBAYE

Dès la fin de la période mérovingienne, commence pour l'abbaye de Saint-Maur un état peu florissant. Pépin le Bref lui renouvelle toutefois son immunité, que Charlemagne confirme le 11 avril 771. Ils lui font même quelques donations. — Sa ruine complète à la fin du viiie siècle. — Le comte Bégon, gendre de Louis le Débonnaire, la restaure vers 816. L'empereur lui accorde alors plusieurs privilèges et l'immunité qu'il renouvelle peu après (823-824), assisté de son fils Lothaire. — Dès 817, il avait exempté l'abbaye de tout service militaire. — Il lui donne aussi plusieurs biens dans l'Ile-de-France, le Maine et l'Anjou. — Elle reçut des donations analogues de Pépin Ier d'Aquitaine. — Son état sous l'abbatiat d'Ingelbert. — Reconstruction de l'église par l'abbé Benoît.

CHAPITRE III

GLANFEUIL. - SON UNION A L'ABBAYE DES FOSSES

Le monastère de Glanfeuil avait été ruiné, sous Pépin le Bref, par Gaidulfe de Ravenne. — Sa restauration, vers 824, par le comte Rorigon, qui y appelle les moines des Fossés. — Union qui en résulte, vers 833, entre les deux monastères. — Ils sont désunis vers 836, par Ebroïn, évêque de Poitiers, qui se fait donner Glanfeuil par Pépin I^{er} d'Aquitaine et par

Louis le Débonnaire vers 839. — Rétablissement de l'union, en 869, par Charles le Chauve; son renouvellement par Carloman. — Les derniers Carolingiens la confirment. Les moines de Glanfeuil protestent contre elle à plusieurs reprises, et aucun acte concernant spécialement leur monastère ne fait allusion à sa soumission à celui des Fossés. — Revendication du Mont-Cassin sur Glanfeuil. — En 1096, le pape Urbain II désunit les deux monastères. — L'abbé de Saint-Maur et celui du Mont-Cassin ne reculèrent pas devant la fabrication de faux pour appuyer leurs prétentions. — Les moines de Glanfeuil retrouvent, pour un certain temps, leur indépendance.

CHAPITRE IV

LES MOINES DE SAINT-MAUR PENDANT LES INVASIONS NORMANDES

Les moines des Fossés et ceux de Glanfeuil furent forcés de quitter leur monastère. — Les seconds se refugièrent avec le corps de saint Maur à Echemiré, à Mesle-sur-Sarthe, en Bourgogne (863) et dans le domaine d'un comte Audon. — Translation, en 868, du corps du saint dans l'abbaye des Fossés. - Celle-ci avait été envahie par les Normands dès 861. — Dévastation de ses archives. - Charles le Chauve y remédie (23 avril 864). — Le 20 juin 867, il donne aux moines un refuge dans le pays de Reims. - Ils vont ensuite en Bourgogne. - Aurélien, archevêque de Lyon, les recoit, en 878, dans son monastère de Sessieu. - Ce n'est que vers 921 qu'ils peuvent réintégrer leur monastère, assez bien conservé. — Pendant les invasions normandes, les souverains carolingiens leur confirmèrent tous leurs privilèges, et l'accroissement de leur domaine foncier ne fut que peu ralenti.

CHAPITRE V

L'ABBAYE SOUS LES PREMIERS CAPETIENS

A l'avenement de la dynastie capétienne, l'abbaye est dans une complète décadence. - Sa réforme par saint Maïeul, assisté du comte Bouchard. - Hugues Capet lui fait des concessions assez importantes. — Les moines de Cluny tendent vainement à faire de l'abbaye un de leurs prieurés. — Sous Robert II, le comte de Melun et son fils Renaud, évêque de Paris, se montrent les bienfaiteurs des religieux de Saint-Maur. — Le souverain les approuve. — Henri I^{er} sauvegarde tous les droits de l'abbaye et lui donne plusieurs biens. — Quelques démêlés avec le pouvoir diocésain au sujet de la juridiction. — Imbert, évêque de Paris, Liétry, archevêque de Sens, Fulbert, évêque de Chartres, contribuent à la prospérité du monastère, qui voit alors un certain nombre de prieurés se constituer sous sa dépendance.

CHAPITRE VI

LES FAUX DU XI SIÈCLE

Les faux fabriqués dans l'abbaye se présentent sous trois formes distinctes : 1° actes fabriqués de toutes pièces; 1° interpolations insérées dans les actes authentiques; 3° copies auxquelles on a voulu donner l'apparence d'originaux. — Une fois même, d'un original a été fait un faux complet. — Des actes authentiques ont aussi subi quelques suppressions.

Ces faux peuvent être rattachés à trois préoccupations dominantes : 1° La recherche de preuves à l'appui de droits à l'exemption de l'ordinaire. — Dans cette classe figurent un acte de Clovis II, un de Clotaire III, une bulle de Martin Ier, et une de Jean XVIII. - 2º La recherche de preuves à l'appui de revendications sur le monastère de Glanfeuil. - Ce groupe contient un acte de Louis le Débonnaire, un de Charles le Chauve et une bulle d'Adrien II. - 3° la revendication de certains biens auxquels l'abbaye tenait alors. - Cette classe renferme un acte de Thierry IV et une bulle de Jean XVIII. - Les interpolations se rattachent à la première préoccupation; on les observe dans un acte de Clovis II et un de Clotaire III. - Quelques-unes, toutefois, n'ont aucun but intéressé. - Les originaux qui ont servi de modèle aux faussaires sont, ou des actes fondamentaux pour l'abbaye, comme ceux du 20 juin 816, ou des chartes récemment obtenues, comme deux actes de Robert II, de 998 et 1029, et un d'Henri Ier, de 1048. — Les faux de la troisième classe ont été fabriqués au début du xie siècle; ceux de la première vers le milieu du siècle; ceux de la deuxième, un peu avant 1096.

CHAPITRE VII

UNION DU PRIEURE DE SAINT-ÉLOI

La discipline monastique s'étant relâchée dans le monastère de Saint-Eloi, Gualon, évêque de Paris, sur le conseil de Philippe I, en chasse, en 1107, les religieuses. — Il le donne à l'abbaye de Saint-Maur. — Pascal II, pendant son séjour à Paris (19 avril-23 mai 1107), approuve cette décision qu'admet Philippe I, assisté de son fils Louis. — Le pape, une fois de retour à Rome, sanctionne de nouveau (4 avril 1108) la constitution du prieuré.

CHAPITRE VIII

CULTURE DES LETTRES DANS L'ABBAYE

Au vii siècle, aucune trace de culture littéraire proprement dite. — Dès le début du 1xº siècle se manifeste, sous l'impulsion de l'abbé Benoît, un mouvement d'études assez prononcé. Une école se forme. - Sous l'abbatiat d'Ingelbert, plusieurs manuscrits sont rédigés. - Bientôt Odon de Glanfeuil provoque, entre les moines, une salutaire émulation pour les exercices littéraires. — Les religieux utilisent leurs connaissances en vue d'un but pratique. — Dès la seconde moitié du ıxº siècle, l'abbé des Fossés figure à plusieurs reprises comme membre de la cour du roi, et prend part à des synodes. — Au xº siècle, temps d'arrêt assez marqué des études et des exercices de composition. — Au xie, sous l'influence de Cluny, la vie intellectuelle fleurit de nouveau. — Constitution d'une nouvelle école. — Une bibliothèque commence à se former. — Les moines rassemblent les matériaux de leur histoire et cultivent la poésie. — Au xIIº siècle, le mouvement littéraire s'accentue. — Préoccupation de l'histoire extérieure; étude des lettres, des sciences et des arts.

APPENDICE I : POSSESSIONS DE L'ABBAYE

APPENDICE II : SA JURIDICTION

APPENDICE III : SÉRIE DES ABBÉS

CARTULAIRE (639-1119)

ACTES PERDUS. - FAUX. - PIÈCES JUSTIFICATIVES